



Chers collègues, amis et familles :

L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É. a le plaisir d'annoncer le lancement de la mise en candidature pour les Prix de l'excellence 2019 de l'ADPE! Ces prix nous offrent l'occasion de reconnaître les réalisations dans le secteur de l'éducation de la petite enfance de l'Î.-P.-É.

Au cours d'une cérémonie de remise de prix lors de notre conférence d'automne, le 14 novembre, nous honorerons les professionnels de la petite enfance qui démontrent avoir exercé des efforts dépassant les attentes. Nous avons donc commencé à accepter les mises en candidature pour les trois principaux prix : le Prix de l'éducation avec excellence, le Prix du dirigeant et le Prix de la cuisine de qualité.

Encore cette année, l'ADPE offre aux EPE l'opportunité d'être reconnus par leurs collègues pour leurs années de dévouement et de service par le biais du Prix de années de service. Toute personne peut postuler pour recevoir le prix; aussi, les mises en candidature peuvent être déposées par un pair ou un directeur en guise de reconnaissance de l'engagement exemplaire et du dévouement à l'éducation de la petite enfance.

Nous connaissons tous quelqu'un qui va au-delà de son devoir professionnel; qu'il s'agisse d'un collègue éducateur, conseiller, bénévole ou quelqu'un qui défend le secteur. Les avantages de la reconnaissance sont prouvés : lorsque l'on se sent apprécié pour notre travail, ceci renforce l'esprit d'équipe. Si vous connaissez quelqu'un qui, à votre avis, mérite une reconnaissance spéciale, profitez de cette occasion pour rendre ceci officiel et mettez-le en candidature. Son travail acharné et son dévouement doivent être reconnus!

Vous trouverez ci-joint un dossier de mise en candidature pour nos trois Prix de l'excellence. Des informations supplémentaires sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.ecdaofpei.ca, ou en appelant le bureau de l'ADPE au (902) 368-1866. Le délai de soumission du dossier de mise en candidature est fixé à midi du 1 octobre. De plus, les détails de la cérémonie de remise des prix seront disponibles bientôt!

Sincèrement,

Melanie Cochrane
Présidente, ADPE



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Ce qui suit est la mise en candidature de la personne suivante :

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

Pour le Prix suivant de l'Association pour le développement de la petite enfance :

- CATÉGORIE : () **Prix de l'éducation avec excellence** – EPE exceptionnel travaillant dans le secteur
() **Prix du dirigeant** – un champion pour les enfants
() **Prix de la cuisine de qualité** – un remarquable cuisinier travaillant dans le secteur

Ce formulaire doit être accompagné du profil du candidat, tel qu'indiqué dans l'appel de mise en candidature. Veuillez indiquer clairement les raisons pour lesquelles ce candidat doit être pris en compte pour recevoir ce prix en démontrant avec des preuves solides (exemples concrets) la façon dont ce candidat a dépassé ses responsabilités professionnelles.

SOU MIS PAR : _____

SOUTENU PAR : _____

POUR ÊTRE PRISES EN COMPTE, TOUTES LES MISES EN CANDIDATURE DOIVENT ÊTRE
REÇUES AVANT LE MIDI DU 1 OCTOBRE 2019.

Les proposants doivent envoyer 5 exemplaires identiques de l'ensemble du dossier de mise en candidature.

MODÈLE-TYPE

Ce qui suit est un exemple du plan d'un dossier de mise en candidature complet et admis. Cette liste est un aperçu proposé de tous les dossiers de mise en candidature. Toutefois, il doit être modifié pour tenir compte des besoins de chaque dossier individuel, selon le contenu applicable.

- 1. Couverture** : Inclure le nom du candidat au prix, le nom du prix applicable, et l'année de présentation.
- 2. Formulaire de mise en candidature** : Rempli et signé par le proposant.
- 3. Lettre d'accompagnement** : Lettre du proposant décrivant son expérience personnelle avec le candidat et la raison pour laquelle il a choisi de le mettre en candidature (1 page au maximum).
- 4. Biographie du candidat** : Une brève description des antécédents du candidat dans le secteur de la petite enfance, en plus d'autres expériences personnelles applicables (1 page au maximum).
- 5. Texte de mise en candidature** : Décrire en détail les raisons pour lesquelles le candidat doit être pris en compte pour ce prix. Ce texte devrait se conformer aux critères de qualification énoncés dans le formulaire d'appel de mise en candidature applicable. Utiliser des preuves solides et des exemples concrets des actions du candidat qui lui ont permis de satisfaire aux exigences des critères du prix en question. Inclure des exemples d'activités, de réussites, de réalisations personnelles, et toute instance démontrant que le candidat dépasse les attentes de ses fonctions d'emploi. Les dossiers de mise en candidature admis couvriront chacun des critères de qualification pertinents en détail avec des exemples concrets.
- 6. Lettres à l'appui** : Lettres des collègues, des clients (familles actuelles ou précédentes) et/ou des enfants qui sont applicables aux critères de la mise en candidature. Les lettres doivent être signées par l'auteur et elles doivent inclure les coordonnées pertinentes (5 lettres au maximum, chacune de 2 pages au maximum).
- 7. Photographies et documentation à l'appui** : Œuvres artistiques des enfants et d'autres projets gérés par le candidat, photographies d'activités et d'événements auxquels le candidat a participé, contenu relatif à la petite enfance créé par le candidat. Cette section doit fournir des preuves visuelles appuyant le texte de mise en candidature.
- 8. Certificat(s) et permis** : Copies du/des certificat(s) du candidat et du permis de l'établissement.

Noter qu'une présentation professionnelle est préférée et que tous les dossiers de mise en candidature doivent être reliés avec une couverture de protection (par exemple : reliure à attaches, classeur ou reliure spiralée avec couverture en plastique). Les dossiers de mise en candidature admis des années précédentes peuvent être consultés dans les bureaux de l'ADPE et le personnel de l'ADPE est disponible pour fournir une consultation sur les dossiers de mise en candidature. Appeler le (902) 368-1866 pour fixer un rendez-vous



APPEL DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX DE L'ÉDUCATION AVEC EXCELLENCE

L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É. (ADPE) accordera le Prix de l'éducation par excellence à un professionnel certifié de la petite enfance qui travaille dans un établissement agréé d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et qui démontre une pratique exemplaire et un engagement envers les enfants qui dépasse les responsabilités professionnelles. Ce prix offre une reconnaissance bien méritée à ceux qui éduquent avec une passion absolue et s'efforcent de valoriser les premières années de chaque enfant dans leur programme.

Les éducateurs certifiés peuvent être mis en candidature par toute personne ayant un intérêt dans l'excellence de la petite enfance. Les mises en candidature doivent être soutenues par la signature d'un collègue actuel du candidat ou d'un parent/tuteur d'un enfant actuellement inscrit au programme dirigé par le candidat. Le dossier de mise en candidature doit clairement démontrer comment le candidat a excellé dans l'un/l'ensemble des critères de qualification énumérés ci-dessous. Les éléments de preuve doivent montrer comment ce candidat a dépassé ses responsabilités professionnelles. Nous n'acceptons pas de fichiers audio ou vidéo.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

1. Le candidat a fourni des programmes de qualité et des possibilités éducatives exemplaires pour les enfants dans son programme.
2. Le candidat a apporté une contribution significative à la qualité de son établissement, y compris l'apprentissage précoce et la garde d'enfants.
3. Le candidat a été une influence positive et un soutien aux familles dans son établissement.

STIPULATIONS

Le candidat doit être un éducateur de la petite enfance certifié par le Conseil de l'apprentissage précoce et de la garde d'enfants de l'Î.-P.-É. actuellement employé dans un établissement d'apprentissage précoce et de garde d'enfants agréé par le Conseil de l'apprentissage précoce et de la garde d'enfants de l'Î.-P.-É. Les mises en candidature doivent être soutenues par un collègue actuel du candidat ou par un parent/tuteur d'un enfant actuellement inscrit au programme. Les mises en candidature doivent être reçues avant midi du 1 octobre pour être prises en considération. Les proposant doivent envoyer 5 exemplaires identiques du dossier de mise en candidature complet.



APPEL DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX DU DIRIGEANT

L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É. (ADPE) accordera le Prix du dirigeant à une personne qui travaille dans le secteur de la petite enfance ou en son nom, qui démontre des capacités de direction et un engagement résolu visant à promouvoir les normes de l'apprentissage précoce et de la garde d'enfants. Ce prix offre une reconnaissance bien méritée à ceux que les enfants, les familles et le secteur de la petite enfance considèrent des champions que ce soit en tant que décideur, bénévole, éducateur, facilitateur ou défenseur de la petite enfance.

Une personne de l'Île-du-Prince-Édouard qui travaille dans le secteur de la petite enfance ou en son nom peut être mise en candidature par toute personne ayant un intérêt dans l'excellence de la petite enfance. Les mises en candidature doivent être soutenues par la signature d'un collègue actuel du candidat. Le dossier de mise en candidature doit clairement démontrer comment le candidat a excellé dans l'un/l'ensemble des critères de qualification énumérés ci-dessous. Les éléments de preuve doivent montrer comment ce candidat a dépassé ses responsabilités professionnelles. Nous n'acceptons pas de fichiers audio ou vidéo.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

1. Le candidat a démontré d'exceptionnelles capacités de direction dans le secteur de la petite enfance.
2. Le candidat a démontré d'exceptionnelles capacités de direction dans un établissement de garde d'enfants.
3. Le candidat a démontré d'exceptionnelles capacités de direction au sein de la communauté des enfants, des familles et/ou du secteur de la petite enfance et en leur nom.

STIPULATIONS

Les candidats doivent être actuellement employés et/ou sont bénévoles dans le secteur de la petite enfance ou en son nom. Les mises en candidature doivent être soutenues par un collègue actuel du candidat. Les mises en candidature doivent être reçues avant midi du 1 octobre pour être prises en considération. Les proposants doivent envoyer 5 exemplaires identiques du dossier de mise en candidature complet.



APPEL DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX DE LA CUISINE DE QUALITÉ

L'Association pour le développement de la petite enfance de l'Î.-P.-É. (ADPE) accordera le Prix de la cuisine de qualité à un cuisinier qui travaille dans un établissement d'apprentissage précoce et de garde d'enfants agréé et qui démontre des capacités de planification et de préparation de menus de qualité. Ce prix offre une reconnaissance bien méritée à ceux qui assurent le développement sain des enfants dans leur établissement, tout en surmontant les défis quotidiens tels que les allergies, les budgets et les réglementations.

Les cuisiniers travaillant dans un établissement d'apprentissage précoce et de garde d'enfants agréé peuvent être mis en candidature par un collègue actuel du candidat ou par un parent/tuteur d'un enfant actuellement inscrit dans l'établissement où le candidat est employé. Les mises en candidature doivent être soutenues par la signature d'un collègue actuel du candidat. Le dossier de mise en candidature doit clairement démontrer comment le candidat a excellé dans l'un/l'ensemble des critères de qualification énumérés ci-dessous. Les éléments de preuve doivent montrer comment ce candidat a dépassé ses responsabilités professionnelles. Nous n'acceptons pas de fichiers audio ou vidéo.

CRITÈRES DE QUALIFICATION

1. Le candidat a fait preuve d'extraordinaires efforts visant à fournir des choix de repas nutritifs et appropriés pour les enfants dans son établissement.
2. Le candidat a eu une influence positive sur le développement sain des enfants.
3. Le candidat a travaillé en partenariat avec les familles pour assurer une alimentation saine des enfants dans son établissement.

STIPULATIONS

Le candidat doit être un cuisinier actuellement employé dans un établissement d'apprentissage précoce et de garde d'enfants agréé par le Conseil de l'apprentissage précoce et de la garde d'enfants de l'Î.-P.-É. Les mises en candidature doivent être soutenues par un collègue actuel du candidat. Les mises en candidature doivent être reçues avant midi du 1 octobre pour être prises en considération. Les proposant doivent envoyer 5 exemplaires identiques du dossier de mise en candidature complet.